

## **CEC Nicolas-Bouvier**

### **Charte « Voyages scolaires et développement durable »**

- Conscient des **impacts sociaux et environnementaux** des voyages scolaires ;
- Conscient du rôle de l'éducation comme facteur de développement d'une société **responsable** et **solidaire** ;
- Conscient de la nécessité d'un engagement dans **l'action** et d'une valeur **d'exemplarité** ;
- Vu **l'article 4** de la Loi genevoise sur l'Instruction publique ;
- Vu **l'article 11** de la Loi genevoise sur l'action publique en vue d'un développement durable (Agenda 21) ;
- En accord avec la déclaration environnementale du **Conseil d'Etat genevois**;
- Compte tenu du résultat du **sondage** effectué auprès du corps enseignant et des élèves du CEC Nicolas-Bouvier au printemps 2007 ;

Le CEC Nicolas-Bouvier s'engage par l'action sur la voie du développement durable avec la charte « Voyages scolaires et développement durable »:

1° Pour chaque projet de voyage, les organisateurs intègrent une réflexion sur les impacts (positifs et négatifs) en termes socioculturels, économiques et environnementaux de leur(s) déplacement(s).

2° La direction évalue les projets de voyage dans l'objectif de :

- promouvoir les aspects culturels, sociaux (humanitaires) et sportifs des voyages scolaires ;
- diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> dues aux voyages scolaires et privilégier les modes de transports moins polluants.

Dorénavant, les déplacements aériens sont strictement limités dans le cadre scolaire. Des exceptions sont autorisées pour des raisons d'ordre culturel, social (humanitaire) ou sportif, pour autant qu'aucune alternative à l'avion ne soit possible. Dans ce cas, les émissions de CO<sub>2</sub> dues aux déplacements aériens sont compensées par l'achat de billets climatiques, dont le montant est intégré au coût global du voyage. Cette somme permet de soutenir des projets de développement utilisant des énergies renouvelables.

## Check-list à l'attention des personnes qui évaluent la compatibilité du voyage proposé avec la charte

Titre du voyage : .....

.....

.....

Classe(s) concernée(s) :.....

Date prévue :.....

Organisateurs :.....

.....

.....

	<b>Destination</b>	<b>Oui</b>	<b>non</b>
<b>1</b>	La destination laisse présager un important volet culturel, social ou sportif.		
<b>2</b>	La distance parcourue jusqu'à destination est cohérente par rapport au temps à disposition et aux objectifs pédagogiques du voyage.		
<b>3</b>	Les organisateurs ont pris les précautions nécessaires pour éviter que le voyage ne se limite à un voyage festif ( <i>voir contenu du programme</i> ).		
	<b>Mode de transport</b>		
<b>4</b>	Le mode de transport prévu est cohérent par rapport à la destination choisie.		
<b>5</b>	Les alternatives « mobilité douce » ont été étudiées par les organisateurs.		
<b>6</b>	En cas de déplacement aérien , le coût du billet climatique est intégré au coût global du voyage ( <i>voir budget</i> ) .		

Au regard des éléments évalués ci-dessus, la direction (*cocher ce qui convient*)  
 : **accepte**    : **refuse**    : **soumet à modification** le voyage proposé .

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....